



INSCRIPTION 16 AOÛT 26 PAR EMAIL air-speed@w-fousek.de

Wolfgang Fousek
404 Avenue Kestrel
Kestrels Nest
MU - 90502 Flic en Flac

VÉHICULE/MOTO (Veuillez remplir les lettres majuscules)

Modèle

Couleur _____ **ccm** _____

CV _____ **km/h** _____

Divers

CONDUCTEUR (Veuillez remplir les lettres majuscules)

Nom	Prénom
Numéro de maison.	Zip Ville
Téléphone	Mobile
E-Mail	

PASSENGER (Veuillez remplir les lettres majuscules)

Nom	Prénom
Numéro de maison.	Zip Ville
Téléphone	Mobile
E-Mail	

TARIF PAR VÉHICULE

Montant total : 300 € voiture / 200 € moto TTC.

- » Repas (déjeuner sans boissons / café et gâteau)
- » Forfait de démarrage

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

31. Mars 2026

DÉBUT/FIN

Centre d'essais de véhicules TRIWO à Zweibrücken

COORDONNÉES BANCAIRES

Volksbank Raiffeisenbank
Oberbayern Südost eG
IBAN: DE05 7109 0000 0108 9742 09
BIC: GENODEF1BGL

ANNULATION

L'organisateur se réserve le droit de reporter l'événement pour des raisons impérieuses (par exemple Covid 19) à une date alternative qui aura lieu le plus rapidement possible. Dans ce cas, les frais d'inscription restent les mêmes et il n'y aura aucun remboursement. Si l'événement doit être annulé totalement, les frais d'inscription seront intégralement remboursés. Aucune autre réclamation de votre part ou de la part de tiers contre l'organisateur ne peut être invoquée. Frais d'annulation dus en cas de désistement du participant : Si vous vous désitez jusqu'à 3 mois avant l'événement : 1/3 des frais d'inscription. Si vous annulez 3 mois et jusqu'à 1 mois avant l'événement : 2/3 du prix d'inscription. Si vous annulez 1 mois avant l'événement : 100% ou aucun remboursement des frais d'inscription

UNE INFORMATION IMPORTANTE

Un briefing chauffeur » d'une demi-heure a lieu le vendredi soir. Le participant signe ensuite le formulaire « Aucune réclamation contre l'organisateur ». Si le style de conduite n'est pas adapté, le participant sera exclu de l'événement ! L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme ! En prenant la relève, le participant déclare qu'il respectera toutes les dispositions légales, en particulier le StVO et le StVZO ainsi que les exigences de contrepartie qui y sont contenues, et qu'il s'abstiendra de mettre en danger des tiers et des intérêts juridiques publics. Il convient de respecter le code de la route, qui exige de prêter attention aux autres usagers de la route et de prendre en compte leurs besoins et leur sentiment de sécurité. Le participant est responsable de fournir une couverture d'assurance appropriée. La responsabilité de l'organisateur sous tout aspect juridique est exclue. Si l'une des dispositions ci-dessus est soumise à des préoccupations juridiques, chaque participant s'engage à accepter l'objectif réglementaire souhaité consistant à dégager autant que possible l'organisateur de toute responsabilité.

Lieu, date,

Signature